



COUPE NATIONALE ESPOIR

Foot à 7 Sport Adapté

21 au 23
Mars 2017



TARTAS

(Landes - 40)



MAIRIE DE TARTAS



malakoff médéric

Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue à Tartas	p 4
Plan d'accès	p 5
Le Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 12
Fiche d'Engagement par Equipe	p 13
Fiche de demande de dérogation	p 14
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	p 15
Fiche Récapitulative	p 16
Liste des Hébergements	p 17

Mot d'accueil



Chaque année, notre Comité tient à organiser une manifestation sportive d'envergure dans notre beau département des Landes.

Après le badminton, le basket, le judo et le tennis, le football sera mis à l'honneur cette année. Nous serons épaulés pour cette organisation par le District des Landes de football, qui est devenu un partenaire indispensable dans nos rencontres football du calendrier : mise à disposition d'arbitres, des installations, etc.

Durant cette Coupe Nationale Espoir, les forces vives du Comité et les bénévoles s'efforceront de répondre au mieux à vos attentes et essaieront de faire de ces trois jours une belle fête pour le football.

Je souhaite à tous les sportifs, entraîneurs et accompagnateurs un très bon tournoi.

Mon dernier mot sera en direction de l'équipe d'organisation locale et du District des Landes de football envers lesquels j'exprime toute ma gratitude et mes sincères remerciements.



Jean-Claude RIBERT
Président CDSA des Landes

Bienvenue à Tartas

Tartas

Tartas se trouve aux frontières de la Grande-Lande et de la Chalosse, deux paysages très contrastés.

La Midouze, affluent de l'Adour constitue une sorte de barrière naturelle entre ces deux paysages : des forêts de pin d'un côté, des paysages vallonnés de l'autre.

Au nord, la Grande-Lande se dessine très vite tandis que le sud et l'est conduisent très vite aux coteaux chalossais.

Tartas étant divisé en deux cantons (séparés par la Midouze), elle s'inscrit dans le cadre d'une entité géographique discutable : la vallée de l'Adour.

On peut appréhender Tartas comme une ville de vallée, construite en fonction du relief local de la vallée : l'abrupt de la ville haute correspond aux anciens lieux de pouvoir (il ne reste aujourd'hui que l'église) et la ville basse, plus large de berges, au pôle commercial



District des Landes de Football

Depuis 2011, le District des Landes de Football (DLF), situé à Tartas, est un partenaire privilégié du CDSA 40. Une commission « football adapté » a par ailleurs été créée au sein du DLF, montrant la volonté du DLF de s'investir et de coopérer dans les nombreux événements liés à la pratique du football : arbitrage sur les rencontres départementales, régionales, aide aux formations d'éducateurs sportifs, accompagnement à la CNE.

Le DLF est partenaire de 9 événements sur l'année sportive 2016-2017. Ce partenariat s'inscrit dans la durée tout en le réalimentant avec de nouveaux projets.

Plan d'accès



Cap Landes
725 Rue des Violettes
40400 TARTAS
Tel. 05 58 73 88 52 – Fax : 05 58 73 57 79

Venir à Cap Landes



Cap Landes est situé derrière le stade de football

En provenance de Bordeaux :

Prendre sortie 13 Rion des Landes – Tartas

Prendre D41 Direction Tartas

Entrer dans Tartas

Prendre sur la gauche entre le terrain de rugby et celui de football en direction du « Centre Départemental du Football »

En provenance de Bayonne

Prendre sortie 9 Dax – Mont de Marsan

Continuer sur N124

Prendre sortie Tartas Est – Souprosse – Saint Sever

Suivre la direction Rion des Landes

Prendre sur la gauche entre le terrain de rugby et celui de football en direction du « Centre Départemental du Football »

Le Comité d'Organisation Local

Président du COL
Jean-Claude RIBERT
Président CDSA 40

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Carole DUGARRY
Secrétaire général	Sarah DINCLAUX
Commission Coordination	Rémi FOCCHANERE Bernard THIBAUT
Commission Sportive	Rémi HALLOUET
Commission Hébergement / Restauration	Julia DUPOUY Alex MARSAN
Commission Animation / Communication	Alex MARSAN
Commission Médicale	Laurent RUBIO

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Football FFSA	Hervé DEWAELE
Directeur Technique Fédéral de la CNE	Hervé DEWAELE
Commission Sportive Nationale Football FFSA	Stéphane LAVERGNE



COL CNE 2017

Comité Départemental du Sport Adapté des Landes

23 rue Victor Hugo – 40000 Mont de Marsan

Tel : 05.58.05.40.89 Fax : 05.58.05.41.41

ffsa40cd@wanadaoo.fr

Programme prévisionnel

Mardi 21 Mars 2017

- 14h30 – 18h00 Accueil des délégations au **Centre Département de football**
Animation football en accès libre
Terrains d'entraînement mis à disposition
- 18h00 – 19h00 Cérémonie d'ouverture et **composition des poules**
Réunion technique des entraîneurs
- 19h30 – 21h00 Repas – Salle polyvalente de Tartas

Mercredi 22 Mars 2017

- 08h00 – 09h00 Echauffement
- 09h00 – 12h00 **Matchs de poules**
- 11h30 – 13h30 Repas - Salle polyvalente de Tartas
- 14h00 – 18h00 **Matchs de poules**
- 20h00 Soirée et repas de gala - Salle polyvalente de Tartas

Jeudi 23 Mars 2017

- 08h00 Echauffement
- 08h30 – 11h30 **Phases finales – Matchs de classement**
- 12h00 Remise de récompense
- 12h30 Paniers repas à récupérer au Centre Départemental de football

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 10 Février 2017.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le:

Mardi 21 Mars 2017 de 14h30 à 18h00
Centre départemental de Football
725 Rue des violettes
40400 TARTAS

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2016-2017 les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Football en compétition.

Restauration

La restauration se fera tout au long de la manifestation à :

**Salle polyvalente
28 cours Saint-Jacques
40400 TARTAS**

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Merci de respecter les horaires prévus dans le programme prévisionnel.

La soirée de Gala du mercredi soir se déroulera à la Salle Polyvalente **à partir de 20h.**

Le repas du jeudi midi se fera sous forme de pique-nique qui pourra être retiré dans la matinée au District des Landes de Football.

Hébergements

Des hébergements collectifs (nuitée et petit déjeuner) seront proposés aux délégations :

- Cap Landes à Tartas
- Ous Pins à Tartas
- Equiland à Cassen

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification à la Coupe Nationale Espoir seront appliquées. Le règlement de Football FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission de discipline sera présente. Merci de transmettre par écrit la réclamation à la Commission Sportive Nationale Football FFSA qui réunira le jury.

Modalités d'inscription

La Coupe Nationale Espoir de football relève du règlement Football FFSA.

Peuvent participer à la Coupe Nationale Espoir de Football FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Pour la participation à la Coupe Nationale Espoir, **la fiche d'inscription par équipe** doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.

Le cas échéant, faire une demande de dérogation individuelle ([voir page 14 du dossier](#)).

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **[le Vendredi 10 Février 2017](#)**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Football – Stéphane LAVERGNE - et le Cadre Technique National Football – Hervé DEWAELE - est programmée le :

Mardi 21 Mars 2017

A l'issue de la composition des poules (avant le repas)

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération [lavergne.st@orange.fr].

Echauffement et compétition

L'échauffement débutera à 8h00 sur les terrains de football.

Les matches débuteront à 9h00 le matin et 14h00 l'après-midi. Le programme détaillé vous sera transmis lors de la réunion technique.

Equipements sportifs

Chaque délégation doit avoir **2 jeux de maillots de couleurs différentes** pour les 2 jours de compétition.

Les sportifs doivent jouer **en crampons et avec protège-tibias (obligatoire)**.

Terrain synthétique : crampons aluminium interdits.

Terrains Herbes : crampons aluminium autorisés.

Catégories d'âges

La compétition est ouverte à la **catégorie 16/20 ans**, soit les **joueurs nés entre 1997 et 2001**.

Le sur-classement est autorisé pour les joueurs âgés de 15 ans (né en 2002).

Le joueur qui demande le sur-classement doit présenter, un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en football ».



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **10 Février 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets
COL CNE 2017

CDSA 40 – 23 rue Victor Hugo – 40000 Mont-de-Marsan
Tel 05.58.05.40.89 / Fax 05.58.05.41.41 / ffsa40cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription Coupe Nationale Espoir sans forfait restauration	35 €		
Formule 2 – Sportif Inscription Coupe Nationale Espoir avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 3 – Sportif Inscription Coupe Nationale Espoir avec forfait pension complète du mardi soir au jeudi midi (hébergement et restauration)	125€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription Coupe Nationale Espoir sans forfait restauration	15 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription Coupe Nationale Espoir avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55 €		
Formule 3 – Encadrant Inscription Coupe Nationale Espoir avec forfait pension complète du mardi soir au jeudi midi (hébergement et restauration)	105€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du COL CNE 2017

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque: de la banque:

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE

A renvoyer au COL avant le **10 Février 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL CNE 2017

CDSA 40 – 23 rue Victor Hugo – 40000 Mont-de-Marsan

Tel 05.58.05.40.89 / Fax 05.58.05.41.41 / ffsa40cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :				Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Numéro de maillots
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 14.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Football.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer à la Coupe Nationale Espoir, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer à la Coupe Nationale Espoir pour le motif suivant :

- Surclassement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin de la Coupe Nationale Espoir à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL CNE 2017

CDSA 40 – 23 rue Victor Hugo – 40000 Mont-de-Marsan
Tel 05.58.05.40.89 / Fax 05.58.05.41.41 / ffsa40cd@wanadoo.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 10 Février 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergement

Des hébergements collectifs (nuitée et petit déjeuner) seront réservés pour les délégations :

- **Cap Landes à Tartas**
- **Ous Pins à Tartas**
- **Equiland à Cassen**
- **Comité Départemental de rugby à Rion des Landes.**

Les équipes seront affectées sur les hébergements par le Comité d'organisation, en fonction des inscriptions (date de l'envoi, effectif,...).

Les hébergements collectifs sont constitués de chambres de 2 à 6 personnes.

Merci de prévoir des sacs de couchage et du linge de toilette, qui ne sont pas fournis sur tous les hébergements.



Partenaires institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



MAIRIE DE TARTAS



Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaires locaux

